



## Village de Pointe-aux-Outardes

Le 22 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

### **Objet : Sauvons Postes Canada - Non aux compressions**

Monsieur,

La présente fait suite au sujet ci-haut mentionné.

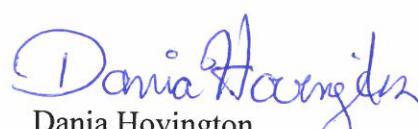
Lors de l'assemblée ordinaire tenue le 14 octobre 2014, le conseil municipal a adopté la résolution numéro **2014-10-227** selon laquelle il demande à la ministre responsable de Postes Canada de demander au gouvernement qu'il annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et qu'il envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

De plus, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Vous trouverez ci-joint une copie certifiée conforme de ladite résolution.

Recevez, Monsieur, nos meilleures salutations.

DH/md

  
Dania Hovington

Directrice générale/secrétaire-trésorière

c. c. Mme Lisa Raitt, ministre des Transports  
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités  
M. Jonathan Genest-Jourdain, député fédéral



**CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE  
POINTE-AUX-OUTARDES  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**Extrait du procès-verbal  
ou  
Copie de résolution**

**du 14 octobre 2014**

**À la session ordinaire du Conseil de la Corporation municipale du Village de Pointe-aux-Outardes tenue le 14 octobre 2014 et à laquelle étaient présents son honneur le maire André Lepage et les conseillers suivants :**

**Sylvie Ostigny, Serge Deschênes, Julien Normand, Raymond Lavoie et André Leclerc, tous formant quorum sous la présidence du maire.**

**Madame Dania Hovington, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.**

---

**2014-10-227      SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

---

**CONSIDÉRANT QUE** Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

**CONSIDÉRANT QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**CONSIDÉRANT QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**CONSIDÉRANT QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité,

**Que** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

**Que** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

Donnée à Pointe-aux-Outardes,  
ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2014

Dania Hovington  
Directrice générale/secrétaire-trésorière